

**Réunion de l'Intergroupe Mers et zones côtières
Mercredi 24 mars 2010**

MARIA DAMANAKI

"Le futur de la politique maritime intégrée"

Madame le Commissaire,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un immense bonheur que nous vous accueillons pour la première réunion publique de l'intergroupe Mers et zones côtières.

Nous apprécions beaucoup que vous ayez - tout de suite - répondu à notre invitation.

Cet intergroupe a eu un accouchement compliqué, mais nous y sommes finalement parvenu.

Il doit beaucoup - je dois le dire - à l'engagement de la CRPM (la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes) qui, depuis le début, nous apporte un précieux soutien.

Je passerai dans un instant la parole à sa Secrétaire Générale, Mme Eleni Marianou, mais je

tenais à la remercier, et à travers elles ses équipes, pour leur travail.

La création de l'intergroupe doit aussi beaucoup à la détermination et au travail de mes collègues.

Je dois dire que nous sommes déjà une équipe très motivée, qui est progressivement appelée à se structurer et à se renforcer.

L'intergroupe rassemble d'ores et déjà plus d'une quarantaine de députés provenant de six groupes politiques. C'est très encourageant pour l'avenir.

L'intergroupe s'est donné deux objectifs principaux :

- Il vise d'abord à peser davantage sur les sujets qui sont déjà sur la table, en garantissant une meilleure coordination des Députés.

- Mais notre ambition va au delà : nous souhaitons être force de propositions, grâce à une collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs concernés : représentants des territoires, syndicats, forces économiques et ONGs.

Et nous avons déjà identifié plusieurs pistes de travail, qui sont tous des sujets transversaux parmi lesquels :

- l'emploi : le potentiel est immense en termes de gisement d'emplois et nous devons penser

reconversion de l'économie ; cela constituera un objectif clé.

- l'adaptation au changement climatique
- la protection de la biodiversité marine : ce thème fera l'objet d'une réunion en juin prochain pilotée par mon excellente collègue Isabella Lovin
- les déchets marins, et plus largement la protection du littoral

Mais pour cette première réunion publique, il nous est apparu essentiel d'entamer avec vous un dialogue sur la mise en œuvre de la politique maritime intégrée, qui constitue, il faut le reconnaître, l'une des innovations de la précédente Commission, et a été signalée par le Président Barroso comme l'une de ses priorités pour l'actuel Collège.

Vous comprendrez que nous sommes - ici - particulièrement sensibles à ce sujet, puisque l'objet même de notre intergroupe est d'envisager les questions maritimes de façon transversale.

Beaucoup de questions doivent être discutées :

- Quel mode de gouvernance ? Il ne vous échappera pas que les Régions sont particulièrement intéressées par cette question

- Quel financement ?
- Quel avenir pour la question des bassins maritimes ?
- Et je garde le plus compliqué pour la fin, quelle cohérence avec l'ensemble des politiques sectorielles de la Commission ?

Je ne donne à ce stade que deux exemples sur ce point :

- quelle coordination entre la planification spatiale maritime, que vous gérez, et la stratégie intégrée des zones côtières, qui est sous la responsabilité de votre collègue Potocnik, Commissaire à l'environnement ?
- ensuite, quelle coordination entre votre action et celle de votre collègue Hedegaard sur l'adaptation au changement climatique ?

Nous avons d'ailleurs été un certain nombre à s'interroger sur l'opportunité de créer un commissaire dédié au changement climatique, justement parce que nous craignons que cette problématique ne se retrouve isolée du reste de l'activité de la Commission.

Ces questions sont cruciales pour nous.

Voilà en guise d'introduction, je ne vais pas m'étendre, mais un point d'organisation :

Nous disposons d'un temps très limité.

C'est pourquoi je vais devoir être extrêmement stricte avec mes collègues.

Après l'intervention de Mme Marianou, Secrétaire générale de la CRPM, Mme le Commissaire disposera de 15 mn pour s'exprimer.

Nous passerons ensuite directement aux questions/réponses. Je vous demanderai de vous inscrire au préalable en faisant un signe à mon collaborateur.

Les règles sont claires : la priorité est donnée aux Membres et la question ne doit pas dépasser deux minutes.

Je prendrai les questions par groupes de deux.

La première question sera posée par Mme Geissner qui est la Rapporteuse du Parlement sur le rapport d'étape de la PMI.

Mme Marianou, je vous en prie.

CONCLUSIONS

D'abord un très grand merci à vous tous pour ce riche débat. Il ne sera pas le dernier, je vous le garantis.

Merci, Mme le Commissaire, de vous être prêtée à cet exercice.

En guise de conclusion, je souhaite vous proposer **une piste de réflexion que je vous livre : nous avons besoin de cohérence et d'une ambition pour l'Europe maritime, pourquoi ne pas prendre le leadership d'Etats généraux de la Mer au cours de cette mandature ?**